

Depuis le mois d'avril, la Grande Bibliothèque du Droit (GBT), version numérique, est en ligne.

Sur le modèle de Wikipédia, environ 6000 articles provenant de l'encyclopédie juridique libre [JurisPedia](#) (branche juridique de Wikipedia), y sont accessibles gratuitement. Outre ces contenus, des articles de doctrines, des commentaires, des comptes rendus et des mémoires, rédigés par les avocats eux-mêmes, sont mis à disposition des internautes. Différents modèles d'actes et de contrats, ou encore de la jurisprudence, sont également consultables.

Une plateforme collaborative, sur laquelle chaque nouvel article posté sera validé avant publication par un comité scientifique présidé par Emmanuel Pierrat, membre du Conseil de l'Ordre.

Avec plus de 4000 visiteurs la première semaine, le Barreau de Paris semble avoir atteint son objectif : rendre plus accessible l'information juridique.